

Du Fief Sauvín à La Boissière-sur-Èvre au fil de l'Èvre



Trace n° 19527978

Une randonnée proposée par Ôsez Mauges Tourisme et Développement en Val de Loire

Émerveillez-vous devant un magnifique panorama sur la Vallée de l'Èvre à La Boissière-sur-Èvre, admirez les collines boisées, le bocage des Mauges et les méandres de l'Èvre. Situé à seulement quelques kilomètres du village potier du Fuilet.

Durée	5h 25	Difficulté	Moyenne
Distance	16,21 km	Retour point de départ	Non
Dénivelé positif	285 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	306 m	Commune	Le Fief-Sauvin (49600)
Point haut	90 m		
Point bas	21 m		



Description

Départ Rue du Prieuré, à proximité de l'église. Pour ceux qui veulent entreprendre cette étape à la journée, avec au minimum un véhicule au départ et un à l'arrivée, se garer sur le parking de l'église et la mairie-déléguée.

(D) Suivre la Rue du Prieuré en ayant l'église sur la gauche. Croiser la Rue de Beau Soleil côté droit et filer à gauche avec la rue. Face au cimetière, traverser la D80, la suivre à droite sur une cinquantaine de mètres et prendre à gauche la Route du Menhir. Au croisement qui se présente aussitôt, aller tout droit.

(1) Juste avant le lieu-dit La Gabardière, tourner à droite, demeurer sur la route qui descend, vire à gauche en épingle et rejoindre le bord de l'Èvre.

(2) Poursuivre sur un chemin et longer la rivière à main droite. Prendre ensuite le 1^{er} chemin à gauche et remonter. En haut, déboucher sur la route d'accès à Bréau et la suivre à gauche. À l'intersection, bifurquer à droite et traverser le lieu-dit La Chevrerie en longeant des bâtiments agricoles. Ignorer un chemin à droite et filer tout droit jusqu'à la prochaine intersection (cote 83). Tourner alors à droite et laisser le lieu-dit La Tournerie sur la droite.

(3) Prendre le premier chemin à gauche et longer un champ à main gauche. Ignorer le 1^{er} chemin à gauche (cote 75) et descendre. Virer successivement à gauche puis à droite en épingle.

(4) Traverser l'Abriard et rejoindre le bord de l'Èvre. Longer la rivière jusqu'à la chaussée du Moulin de Bralles.

(5) Virer alors à gauche à angle aigu et remonter. Après un large virage à droite, traverser le lieu-dit Le Pointreau. À la sortie, ignorer un chemin à gauche et rester sur la route.

(6) Après environ 150 m, s'engager à droite dans le bois et suivre un sentier. Longer un autre bois à main droite et, au croisement suivant (cote 53), suivre un chemin à gauche sous les lignes électriques jusqu'à La Roussière. Traverser la ferme et contourner un petit hangar par la droite.

(7) À la sortie, bifurquer à droite et suivre un chemin entre les champs. Ignorer un départ sur la gauche et longer une mare à main droite. Au croisement en T à l'angle de la mare, aller à gauche. Retrouver l'Èvre et virer à gauche. Franchir un ruisseau et continuer le long de l'Èvre.

(8) Obliquer à gauche et traverser une aire de pique-nique. Prendre ensuite le 1^{er} chemin sur la droite. Traverser l'Allée du Lavoisier et, à la fourche qui se présente aussitôt, obliquer à droite. Traverser l'Allée de la Girauderie, continuer en face, ignorer une ruelle venant de la gauche et poursuivre sur une voie piétonnière.

(9) Au bout, effectuer un gauche/droite et laisser le city stade sur la gauche. Tourner aussitôt à droite puis à gauche pour retrouver un sentier et

Points de passages

- D Rue du Prieuré - Église Notre-Dame (Le Fief-Sauvin)**
| N 47.2211° / O 1.040514° - alt. 88 m - km 0
- 1 La Gabardière**
| N 47.223636° / O 1.035778° - alt. 81 m - km 0.59
- 2 - Èvre (rivière) - Affluent de la Loire**
| N 47.223935° / O 1.033176° - alt. 42 m - km 0.96
- 3 Départ de chemin à gauche**
| N 47.23431° / O 1.029603° - alt. 79 m - km 2.92
- 4 - Abriard (cours d'eau) - Affluent de l'Èvre**
| N 47.236695° / O 1.034361° - alt. 39 m - km 3.5
- 5 Chaussée du Moulin de Bralles**
| N 47.241045° / O 1.032796° - alt. 31 m - km 4.04
- 6 Départ de sentier**
| N 47.238181° / O 1.041636° - alt. 82 m - km 4.99
- 7 La Roussière**
| N 47.244256° / O 1.042885° - alt. 60 m - km 5.98
- 8 Bifurcation**
| N 47.252404° / O 1.041167° - alt. 29 m - km 7.5
- 9 Chambre Neuve**
| N 47.255846° / O 1.042982° - alt. 54 m - km 8.02
- 10 Pont**
| N 47.259397° / O 1.043219° - alt. 29 m - km 8.5
- 11 - Église Notre-Dame (Montrevault)**
| N 47.262203° / O 1.045478° - alt. 52 m - km 9
- 12 Pont de Bohardy**
| N 47.263485° / O 1.046095° - alt. 28 m - km 9.21
- 13 Sentier en face de la D17**
| N 47.26592° / O 1.048391° - alt. 45 m - km 9.65

s'engager dans le bois tout en appréciant le point de vue sur les coteaux. Descendre et rejoindre le bord de l'Èvre.

(10) Traverser l'Èvre et continuer sur le chemin à gauche. Retrouver le goudron et, au croisement en T, prendre à gauche la Côte de Raz Gué. Au milieu de la côte, emprunter l'escalier à gauche. En haut des marches, se diriger à droite vers l'église bien en vue. Au pied de l'église, effectuer un gauche/droite pour arriver à un croisement.

(11) Traverser la Rue du Château et emprunter la Rue Pasteur. Prendre la 1^{re} à droite puis encore à droite la Côte du Vieux Pont.

(12) Passer le Pont de Bohardy et remonter la rue du même nom. À la fourche, obliquer à droite, toujours Rue de la Bohardy. Prendre la 1^{re} à droite, la Rue des Venelles

(13) Traverser la D17 et continuer sur le sentier en face à gauche du portail. Cheminer en rebord de plateau puis contourner des serres par la droite.

(14) Au croisement en T, suivre à droite une route goudronnée (Route des Sources). Ignorer la première route à droite puis, à la patte d'oie (croix), suivre la route à droite. Prolonger sur un sentier et filer à travers champs jusqu'au Chêne Percé.

(15) Au croisement de chemins, aller en face et, à la fourche qui se présente rapidement, obliquer dans le sentier de droite dans les arbres. Aux habitations, continuer tout droit sur la route enherbée. Laisser une station d'épuration sur la droite. Dépasser ensuite la ferme de la Gréfumière et remonter la route de campagne. Tourner à droite à l'intersection pour rejoindre la Chapelle Saint-Avoye.

(16) Laisser la chapelle sur la droite et, quand la route vire franchement à droite, suivre la route enherbée qui part légèrement sur la gauche. Tourner à droite puis à gauche et longer une mare côté droit. Prendre le 1^{er} sentier à droite, qui est bordé d'arbres. Passer sous une ligne à haute tension puis laisser le corps de ferme de Bel-Air sur la gauche.

(17) Déboucher sur une petite route et la suivre à droite. Dépasser le lieu-dit Le Frêne et continuer tout droit sur un chemin. Le chemin vire à droite et rejoint une route. Suivre celle-ci à gauche et traverser la ferme à la Bourassière.

(18) Au bout, emprunter le sentier qui descend à gauche. Traverser un ruisseau et remonter. Ignorer la Maison Neuve sur la droite et filer tout droit sur une route de campagne. Entrer dans la Boissière par la Rue de l'Èvre et virer à droite pour remonter la Rue des Vignes Rouges (**A**).

● 14 Route des Sources

| N 47.269003° / O 1.054935° - alt. 66 m - km 10.55

● 15 Le Chêne Percé

| N 47.274136° / O 1.063422° - alt. 77 m - km 11.42

● 16 - Chapelle Saint-Avoye (Saint-Rémy-en-Mauges)

| N 47.28319° / O 1.069333° - alt. 76 m - km 12.95

● 17 Bel-Air

| N 47.29033° / O 1.07253° - alt. 69 m - km 14.28

● 18 La Bourassière

| N 47.295607° / O 1.067029° - alt. 41 m - km 15.15

● A La Boissière-sur-Evre

N 47.30008° / O 1.077691° - alt. 76 m - km 16.21

Informations pratiques

Quelques bonnes adresses pour passer la nuit à deux pas de l'itinéraire :

- Gîte La Demoiselle de Bohardy à Montrevault - sur le chemin. / 2 nuits minimum,
- Gîte Château de Montrevault - sur le chemin
- Gîte la Maison D'a Côté.
- Chambres d'hôtes l'Eden à la Boissière-sur-Èvre.
- Gîte Studio Courossé à La Chapelle Saint-Florent (150 m, 2 min).

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-du-fief-sauvin-a-la-boissiere-sur-evre-a/>

En savoir plus : Ôsez Mauges Tourisme et Développement en Val de Loire - BEAUPREAU-EN-MAUGES

Tél : 02 41 72 62 32 - Email : contact@osezmauges.fr - Site internet : <https://www.osezmauges.fr/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

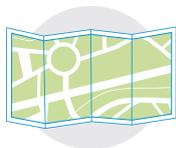
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.